



# VILLE DE SCOTSTOWN

## PLAN DE ZONAGE RÈGLEMENT NUMÉRO 349-06

### Légende

#### Plan de zonage

F : Forestière

Ru : Rurale

PU : Périmètre d'urbanisation

#### Contraintes naturelles et anthropiques

Zone inondable (limitations identiques à la zone 0-20 ans)

Zone à risque de glissement de terrain

Ancien dépotoir

#### Territoire d'intérêt touristique

Territoire d'intérêt touristique du Mont-Mégantic

Limite du parc régional du Marécage-des-Scots

#### Territoires d'intérêt archéologique

Espace central

Espace périphérique

#### Habitats fauniques

Aire de confinement du cerf de Virginie

Habitat du rat musqué

#### Autres

Zone agricole permanente (LPTAA)

Périmètre d'interdiction des nouvelles installations d'élevage à forte charge d'odeur

Limite municipale

Limite des propriétés

Limite des lots

Périmètre d'urbanisation

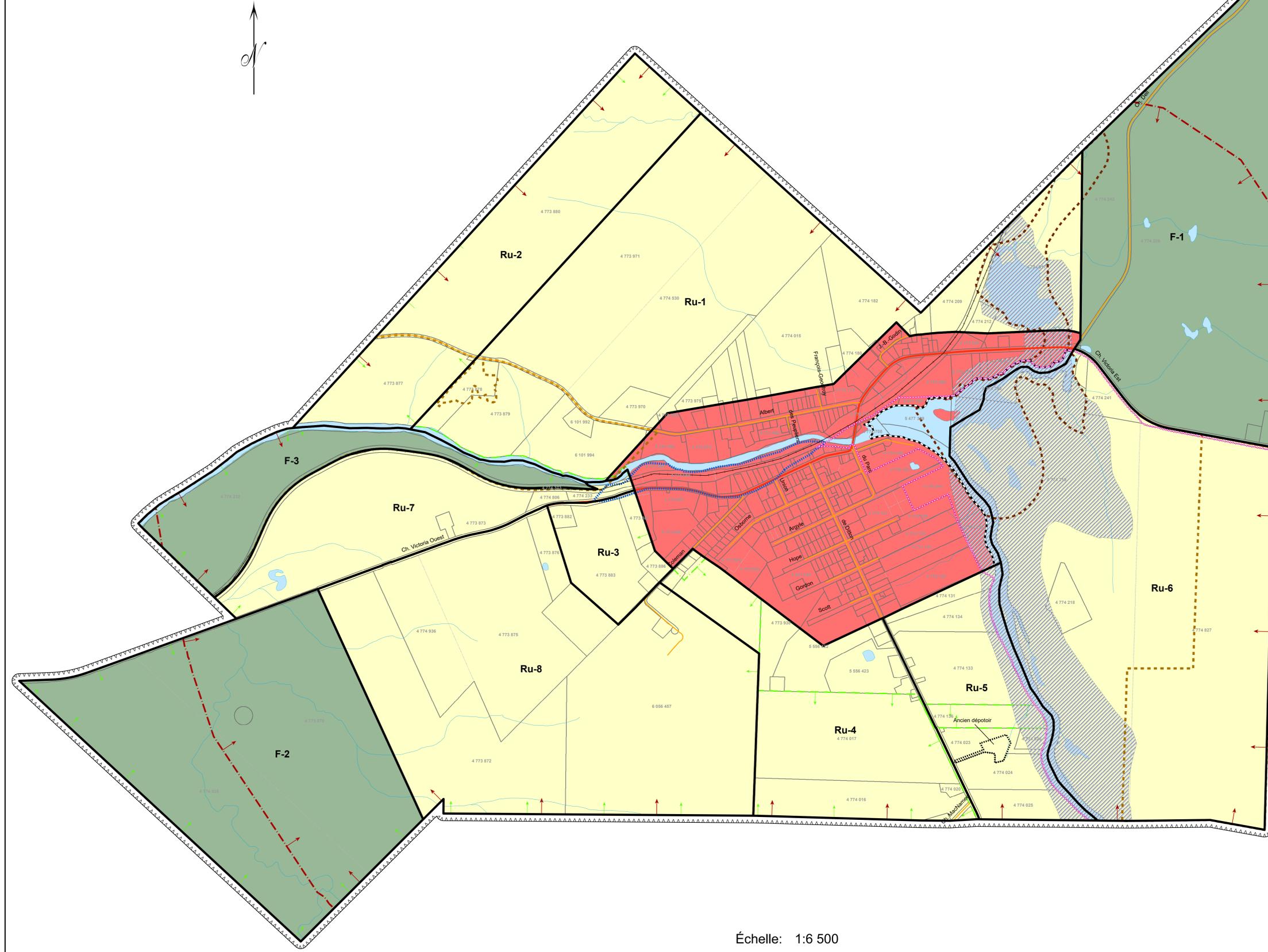
Cours d'eau

Lacs, étangs et rivières

Routes provinciales

Routes et rues municipales

Voie ferrée



Sources:  
Matrice graphique numérique (SIG);  
Schéma d'Aménagement et de Développement (SAD);  
© MRC du Haut-Saint-François;  
SIGAT, MAMOT  
CPTAQ, AQGeo

Hors de l'usage auquel il est destiné,  
ce document n'a aucune valeur légale.



MRC du Haut-Saint-François  
85, du Parc, Cookshire (Québec) J0B 1M0

Règlement no	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur

Ce plan fait partie intégrante du plan de zonage no 349-06

Maire \_\_\_\_\_

Secrétaire-trésorière \_\_\_\_\_



### RÉGLEMENTATION D'URBANISME VILLE DE SCOTSTOWN

Titre: PLAN DE ZONAGE NO 349-06

Dessiné par : Sylvain Lamontagne Date : Juin 2019

Échelle: 1:6 500 Plan : 1 de 2